



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Côte-d'Or

L'ESSENTIEL

# DIFFICULTÉS À TROUVER UN MÉDECIN TRAITANT

## La communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) peut vous aider

Vous ne trouvez pas  
de médecin traitant  
malgré vos recherches.



Votre médecin traitant arrête  
son activité (retraite,  
déménagement...)



Appelez la CPTS\* de  
votre commune  
pour obtenir  
de l'aide.

[\*] CPTS = Communauté professionnelle territoriale de santé.

# EN PRATIQUE

**La communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de votre commune peut vous aider à trouver un médecin traitant.**



## Recherchez le nom de la CPTS de votre commune :

- en consultant la carte sur [ameli.fr/Droits et démarches/Difficultés d'accès aux droits et aux soins/Difficultés à trouver un médecin traitant](https://ameli.fr/Droits%20et%20d%C3%A9marches/Difficult%C3%A9s%20d'acc%C3%A8s%20aux%20droits%20et%20aux%20soins/Difficult%C3%A9s%20%C3%A0%20trouver%20un%20m%C3%A9decin%20traitant) (QR code ci-dessous) ;
- ou en demandant à votre mairie ou à un pharmacien.



## Contactez la CPTS directement

pour exprimer votre difficulté à trouver un médecin traitant.



## La CPTS vous proposera une solution adaptée

en fonction des médecins disponibles.



**S'il n'y a pas de CPTS sur votre commune, contactez votre caisse d'Assurance Maladie pour avoir de l'aide.**

## Notes :

---

---

---

---

---



**Et sur ameli.fr**

**Flashez pour voir la carte des CPTS et leurs coordonnées**

